

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Energie, climat

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'énergie et du climat

Arrêté du 15 décembre 2009 portant nomination à la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières

NOR: DEVE0931011A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret nº 46-1541 du 22 juin 1946 modifié approuvant le statut national du personnel des industries électriques et gazières, et notamment son article 3,

Arrête:

Article 1er

Est nommé membre titulaire de la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières en tant que représentant des employeurs sur proposition de l'Union française de l'électricité:

M. Jean-Marc COURTE, en remplacement de M. Charles de DONKER.

Article 2

Sont nommés membres suppléants de la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières en tant que représentants des employeurs sur proposition de l'Union française de l'électricité :

Mme Françoise AUFFRET, en remplacement de M. Jean-Marc COURTE; M. Sylvain BADINIER, en remplacement de M. Pierre-Mathieu ANDREANI.

Article 3

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté. Fait à Paris, le 15 décembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation : *Le directeur de l'énergie,* P.-M. ABADIE